

12^{ème} Vide - Grenier à Waldolwisheim

Organisé par



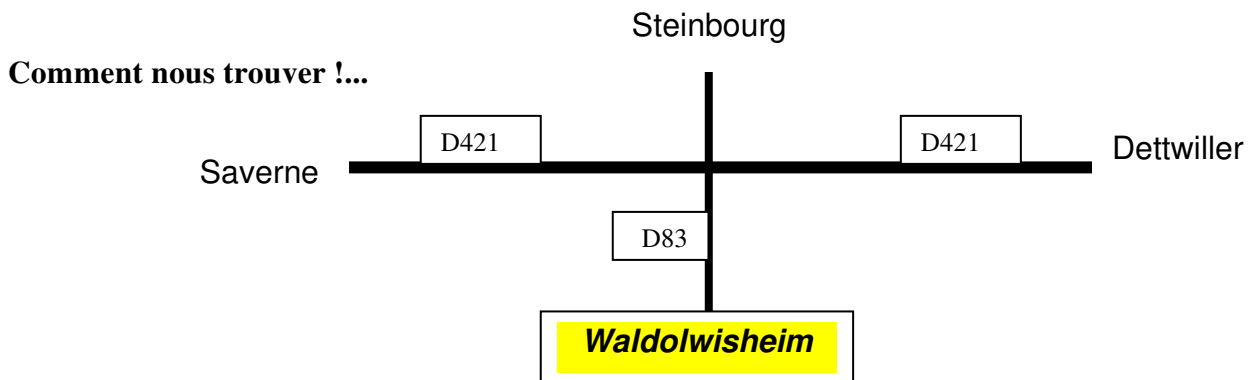
L'Union Sportive
Schwenheim – Waldolwisheim



Dimanche 18 mai 2025

Au centre du village de Waldolwisheim

**Grillades et petite restauration
sur place toute la journée**



Prix de la place : 12€ les 5 mètres + 2€ par mètre supplémentaire

Renseignements : ☎ 06 24 52 29 26

Ouvert aux : Artisans - Particuliers - Brocanteurs - Antiquaires
Règlement et bulletin d'inscription au dos de la feuille.

Informations :

- L'installation des stands se fera le 18 mai de 6h00 à 8h00.
- Après 8h00 plus aucune voiture ne doit circuler dans les allées du vide-grenier.
- Les emplacements doivent être libérés à 18h00 dans un parfait état de propreté.
- Votre numéro d'emplacement vous sera attribué le jour même. Pour éviter toute attente à l'entrée, veuillez retourner le talon ci-dessous dûment rempli avec votre règlement avant le **11 mai 2025**.
- **Les emplacements avec véhicule devront tenir compte du métrage : voiture = 5 mètres – camionnette = 7 mètres**

Règlement du Vide-grenier

1. Le vide-grenier est réservé aux Artisans, Particuliers, Brocanteurs, Antiquaires sur justificatif de leur identité. La pièce d'identité produite doit correspondre au vendeur présent sur l'emplacement. Le nom figurant sur cette réservation doit être le même que celui que vous annoncerez le 18 mai 2025.
2. Toute réservation non accompagnée de son règlement ne sera pas prise en considération.
3. Aucun remboursement ne se fera en cas de désistement
4. **Le prix de la place est de 12€ par tranche de 5 mètres linéaires + 2€ le mètre linéaire supplémentaire.**
5. Les emplacements seront attribués dans l'ordre d'arrivée des règlements, dans la limite des emplacements disponibles.
6. Les stands de boissons et de restauration sont réservés aux organisateurs.
7. **Les emplacements non occupés à 8h00 seront redistribués.**
8. Avant leur départ, les exposants doivent impérativement débarrasser leur emplacement de tout détrit. Ce nettoyage ne doit pas se faire au détriment des emplacements voisins déjà libérés, ni au détriment des abords.
9. Les exposants sont responsables de leur véhicule, du matériel, de leur stand de leurs marchandises ceci pour les dégâts qu'ils peuvent causer ou subir et des litiges qui peuvent en découler.
10. En aucun cas le comité de l'Union Sportive Schwenheim-Waldolwisheim ne peut se substituer à eux dans leurs responsabilités, ni intervenir pour arbitrer quelque différend que ce soit entre vendeurs et acheteurs.
11. Les pratiques suivantes sont rigoureusement interdites : sonorisation des stands, ventes d'armes blanches ou à percussions, utilisation ou démonstration de mécanisme dangereux, exposition ou vente d'animaux ventes de produits interdits ou réglementés.
12. L'introduction de toutes substances nocives ou explosives est interdite dans le périmètre du marché.
13. Les animaux doivent être tenus en laisse.
14. Chaque exposant aura pris connaissance du présent règlement et s'engage à le respecter.
15. En cas de non-respect de règlement, l'Union Sportive Schwenheim-Waldolwisheim sera seul juge pour prendre toutes dispositions et jusqu'à procéder à l'exclusion en cas de nécessité.



Bulletin d'inscription à envoyer : USSW - 2 rue du stade - 67700 WALDOLWISHEIM

Le talon ci-dessous rempli avec votre règlement par chèque à l'ordre de l'USSW avant le 11 mai 2025.

Nom :	Prénom :
N° :	Code Postal :
Rue :	Ville :
N° ☎ fixe :	Vente effectuée par : (rayer les mentions inutile)
N° ☎ portable :	Particulier / Commerçant / Artisan
Adresse mail :	
N° pièce d'identité :	N° carte professionnelle (pour pro) :
Nature du stand :	
Nombre de mètres : Attention de tenir compte du métrage : voiture = 5 mètres – camionnette = 7 mètres	Mètres
Ci-joint un règlement de :	€
Observations :	

J'ai pris connaissance du règlement et je le respecterai

Date :	Signature :
--------	-------------